

# FICHE DEPOT DE SIGNATURES

Société :

Adresse :

Tél : Télécopie :

Mme, Mlle, M. ...., Responsable de l'entreprise et habilité à engager financièrement cette société, autorise la ou les personne(s) ci-dessous à viser les **documents commerciaux export de l'entreprise**, à déposer sa ou leurs signature(s) auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de la Savoie et à engager la responsabilité de l'entreprise.

NOM	PRENOM	FONCTION	SIGNATURE (1)

(1) Joindre **obligatoirement** : - une photocopie de pièce d'identité **de toutes les personnes inscrites sur ce document** telle que Carte nationale d'identité (resto-verso) ou Passeport en cours de validité.

- un extrait K Bis de l'entreprise, daté de moins de 3 mois.

Je soussigné ..... certifie que les photocopies des pièces d'identité jointes sont conformes aux originaux.

A.....  
le.....

Cachet + signature du chef d'entreprise

**CCIT DE LA SAVOIE**  
**Service Formalités Internationales**  
 5, rue Salteur  
 73024 CHAMBERY Cedex  
 Tél : 0820 22 73 73  
 Télécopie : 04 79 33 56 84  
 formalitesinternationales@savoie.cci.fr

**Avant de nous transmettre votre dépôt de signature, nous vous invitons à en garder une photocopie au sein de votre entreprise.**

## RAPPEL

Lorsqu'une entreprise, personne physique ou morale, sollicite la légalisation ou la délivrance d'un document à l'exportation (certificat d'origine, facture, carnet ATA) auprès de la CCIT de la Savoie, elle doit remplir impérativement une fiche de dépôt de signatures.

Sur cette fiche, **le Responsable autorise des personnes de son entreprise, à viser les documents commerciaux export.**

Cette fiche est une sécurité pour les opérateurs.

Une photocopie de pièce d'identité (de chaque personne habilitée) telle que : carte nationale d'identité recto-verso ou passeport en cours de validité, sera demandée.

Nous vous signalons que le dépôt de signature est effectué **sous votre propre responsabilité** et qu'il vous appartient de nous informer immédiatement par courrier, lorsqu'un dépôt de signature cesse d'être valable. En aucun cas, la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de la Savoie ne pourrait être tenue pour responsable des visas qu'elle effectuerait à partir des signatures déposées, dont l'annulation ne nous aurait pas été signalée.

En cas de départ ou d'intégration de collaborateur(trices), bien veiller à régulariser cette fiche avec les noms des nouveaux signataires.